

Catholicisme (Église catholique) :

Dans sa correspondance avec Gobineau, Tocqueville affirme simultanément être de religion catholique - « *la religion que je professe* » - et ne pas avoir la foi mais; l'appartenance à une religion et la foi proprement dite appartiennent à deux ordres différents.

Depuis l'âge de seize ans Alexis a perdu toute croyance dans les dogmes de l'Église catholique et les fondements du christianisme : ces vérités de foi, à commencer par le péché originel, heurtent sa raison. Il est donc de confession (ou de « profession ») catholique sans partager ce qui fonde le catholicisme (ou le christianisme). Dans une lettre de 1824 à l'abbé Lesueur dont il ne subsiste qu'une partie, le reste ayant été supprimé, au ciseau, par sa femme, lorsqu'elle préparait avec Beaumont l'édition des *Œuvres Complètes* ; le contenu nous en est cependant connu, en grande partie, par la réponse faite à Alexis par l'abbé Lesueur, le 8 septembre 1824: il affirme ne pas pouvoir souscrire aux dogmes qui constituent la base du *Credo*, au premier rang desquels, celui du péché originel.

Lors de son voyage aux États-Unis, il s'inquiète toujours de la situation du catholicisme dans le pays, et il souhaite à l'évidence qu'il progresse. Pendant le bref séjour qu'il fait au Bas-Canada, il constate avec satisfaction la solidité et la qualité d'un catholicisme de résistance et démocratique. Après son voyage en Angleterre il évoque dans une lettre à Lord Radnor la situation du catholicisme en France depuis la Révolution, soulignant comment la vivacité de celui-ci est inversement proportionnelle aux liens qui l'unissent au pouvoir politique et il évoque comment, sous la Monarchie de Juillet, très réservée vis-à-vis de l'Église, les sermons de carême prêchés par Lacordaire attiraient une grande foule de jeunes gens à Notre-Dame de Paris.

Mais cet intérêt sera vite déceptif et Tocqueville sera de plus en plus contrarié par les prises de position des évêques, par exemple lorsque Mgr Robiou, évêque de Coutances critique les déposants à la caisse d'épargne.

Il est furieux lorsque Veuillot et le parti catholique relancent, par pur dessein polémique, la querelle de l'enseignement en 1842-43. A la même époque, quand il ébauche une nouvelle loi sur le système pénitentiaire, il se heurte une fois encore à la hiérarchie catholique, en la personne cette fois de Mgr Morichini, le nonce apostolique, qui dénonce dans le système carcéral que Tocqueville voudrait mettre en place, une pratique protestante !

Enfin il est très hostile à la dérive de la papauté lorsque Pie IX engage l'Église catholique à contre-courant de l'Histoire ; il est proche en cela de Lamennais et des premières prises de positions de Lacordaire dont le ralliement à Rome constitue pour lui une erreur et une faute : « *J'ai lu la brochure de Lacordaire qui me paraît constituer un mauvais livre et même, si je ne me trompe, une mauvaise action* » .

Tocqueville se considère comme catholique pour maintenir son appartenance à la religion dans laquelle il avait été élevé ; son ami Corcelle le considère comme plus proche du protestantisme que du catholicisme, ce qui, pour lui, n'est pas vraiment un compliment. Plus qu'un catholique, il faut voir en lui un agnostique très attaché aux valeurs et au message du christianisme originel, aux textes de l'Évangile et singulièrement les Béatitudes et à l'*Épître aux Galates* (3-28) :

« Je ne suis pas croyant (ce que je suis loin de dire pour me vanter) mais tout incroyant que je sois, je n'ai jamais pu me défendre d'une émotion profonde en lisant l'Évangile », écrit-il à Gobineau le 2 octobre 1843.